



Transcription d'acte de mariage

Par **gracieuse64**, le **29/06/2009** à **17:24**

Bonjour,

Je me suis mariée en algerie avec un algerien , le Procureur de la République de Nantes ne croyant pas a la sincérité de mon mariage , j'ai pris un avocat , et j'ai gagné , le TGI de Nantes a ordonné la transcription de mon mariage sur les registres d'état civil francais . Ca fait 02 mois et je n'ai toujours pas reçus le livret de famille . Dites moi combien de temps il faut compter pour le livret . Puis je écrire a Nantes , si oui , je ne sais pas où m'adresser ,a quel service doit je faire réclamation , pourriez vous m'aider , en me donnant l'adresse mail du bureau des transcriptions d'actes d'Etat civil de Nantes où bien un n° de tél où je pourrais les contacter . Merci pour votre réponse .